

Doc. 13750 Addendum II

10 avril 2015

Election de juges à la Cour européenne des droits de l'homme

Rapport d'activité

Bureau de l'Assemblée

1. Rapport de la commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme

La commission s'est réunie à Paris les 30 et 31 mars 2015, sous la présidence de M. Klaas de Vries (Pays-Bas, Groupe socialiste).

2. Introduction

Conformément à la pratique en vigueur et comme stipulé dans la [Résolution 2002 \(2014\)](#) de l'Assemblée parlementaire¹, la commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme a évalué les qualifications des candidats à la Cour au titre de l'Andorre, de l'Autriche, de la Finlande, de l'Irlande, du Liechtenstein et de Monaco². La commission a eu des entretiens avec tous les candidats les 30 et 31 mars 2015. La liste des membres de la commission ayant participé à cette réunion se trouve dans l'annexe 2.

3. Conclusions de la commission sur les listes de candidats présentées par l'Andorre, l'Autriche, la Finlande, l'Irlande, le Liechtenstein et Monaco, Etats Parties à la Convention européenne des droits de l'homme

3.1. Andorre

La commission recommande, à une large majorité, la candidature de **M. Pere PASTOR VILANOVA**, devant la candidature de M^{me} Patricia QUILLACQ ALBAJES, comme étant le candidat le plus qualifié.

3.2. Autriche

La commission considère que M^{me} **Gabriele KUCSKO-STADLMAYER** et M^{me} **Katharina PABEL** sont tout autant bien qualifiées l'une que l'autre.

3.3. Finlande

La commission recommande, à une très large majorité, la candidature de M^{me} **Pauliine KOSKELO**, comme étant la candidate la plus qualifiée.

1. Pour plus d'informations, voir le document [AS/Cdh/Inf \(2015\) 02 Rév.](#)

2. Pour plus d'informations, voir l'annexe 1 pour les listes des candidats présentées par les gouvernements concernés. Une liste complète et les curriculum vitae des candidats figurent dans les documents de l'Assemblée [Doc. 13721](#) (Andorre), [Doc. 13726](#) (Autriche), [Doc. 13729](#) (Finlande), [Doc. 13725](#) (Irlande), [Doc. 13718](#) (Liechtenstein) et [Doc. 13727](#) (Monaco).



3.4. Irlande

La commission recommande, à une très large majorité, la candidature de **M^{me} Siofra O'LEARY**, comme étant la candidate la plus qualifiée.

3.5. Liechtenstein

La commission recommande, à la majorité, la candidature de **M. Carlo RANZONI**, comme étant le candidat le plus qualifié, devant les deux autres candidats, M. Stephan BREITENMOSER et M^{me} Brigitte Liselotte OHMS.

3.6. Monaco

La commission a eu des entretiens avec les candidats le 31 mars 2015.

Par la suite, le 1er et le 2 avril 2015, respectivement, deux candidats ont retiré leur candidature. Il a donc été demandé au Gouvernement de Monaco – comme mentionné au paragraphe 2 de l'annexe à la [Résolution 1432 \(2005\)](#) – de présenter à l'Assemblée les noms de deux nouveaux candidats afin de compléter la liste.

Annexe 1 – Listes des candidats présentées par les gouvernements de l'Andorre, de l'Autriche, de la Finlande, de l'Irlande, du Liechtenstein et de Monaco³

Andorre

- M. Francesc BADIA
- M. Pere PASTOR VILANOVA
- M^{me} Patricia QUILLACQ ALBAJES

Autriche

- M^{me} Gabriele KUCSKO-STADLMAYER
- M. Peter LEWISCH
- M^{me} Katharina PABEL

Finlande

- M^{me} Pauliine KOSKELO
- M. Jukka LINDSTEDT
- M^{me} Anne Elina NIEMI

Irlande

- M^{me} Siobhán MULLALLY
- M^{me} Síofra O'LEARY
- M. Gerard QUINN

Liechtenstein

- M. Stephan BREITENMOSER
- M^{me} Brigitte Liselotte OHMS
- M. Carlo RANZONI

Monaco

- M^{me} Fabienne GUIEN
- M^{me} Stéphanie MOUROU-VIKSTRÖM
- M. Philippe ORENGO

3. Voir la note de bas de page n° 2, ci-dessus.

Annexe 2 – Membres de la commission ayant participé à la réunion⁴

Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC):

Titulaires:

- M. Valeriu GHILETCHI, République de Moldova
- M^{me} Alina Ștefania GORGHIU, Roumanie
- M^{me} Arpine HOVHANNISYAN, Arménie
- M. Kimmo SASI, Finlande
- M. Sergiy VLASENKO, Ukraine

Suppléante:

- M^{me} Inese LĪBINA-EGNERE, Lettonie

Groupe socialiste (SOC):

Titulaires:

- M^{me} Eka BESELIA, Géorgie
- M. Boriss CILEVIČS, Lettonie
- M. Pierre-Yves Le BORGNE, France
- Lord John TOMLINSON, Royaume-Uni
- M. Klaas de VRIES, Pays-Bas, *Président*
- M^{me} Nataša VUČKOVIĆ, Serbie

Suppléants:

- M. Arcadio DÍAZ TEJERA, Espagne
- M. Daniel FLOREA, Roumanie
- M. Michael McNAMARA, Irlande

Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE):

Titulaires:

- M. Rait MARUSTE, Estonie
- M. Jordi XUGLÀ, Espagne

Groupe des conservateurs européens (CE):

Titulaires:

- M. Christopher CHOPE, Royaume-Uni
- M. Arkadiusz MULARCZYK, Pologne

4. Tous les membres de la commission n'ont pas participé à toutes les auditions/délibérations. Dans certains cas, en l'absence des membres titulaires, les membres suppléants ont voté (en tenant compte du nombre maximum de personnes autorisées à voter au titre de chaque groupe politique).

Suppléant:

- M. Robert NEILL, Royaume-Uni

Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE):

Suppléant:

- M. Tiny KOX, Pays-Bas

Ex officio:

- M^{me} Gülsün BİLGEHAN, Présidente de la commission sur l'égalité et la non-discrimination

Secrétariat de l'Assemblée parlementaire:

- M. Wojciech SAWICKI, Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire
- M. Andrew DRZEMCZEWSKI, Chef du département des questions juridiques et des droits de l'homme